

# **PALAIS DE JUSTICE DE MONT- DE-MARSAN**

**Un projet mené par l'APIJ,  
opérateur immobilier  
du ministère de la Justice**  
Mise en service : septembre 2021





## REPÈRES

Acteurs du projet,  
calendrier et chiffres  
P. 4

GENÈSE  
D'UN PROJET  
P. 7

ANATOMIE D'UN  
PALAIS DE JUSTICE  
MODERNE  
P. 11



AXONOMÉTRIE  
Palais de justice  
de Mont-de-Marsan  
P. 15



LE CHANTIER  
Adaptabilité,  
engagement  
et organisation  
P. 17

INTERVIEW  
Olivier Brochet,  
architecte  
P. 22

LE PALAIS  
DE JUSTICE  
EN IMAGES  
P. 24

L'APIJ  
Ses missions  
et son activité  
P. 37

## À VOS MARQUES...

C'est un événement de taille pour la ville de Mont-de-Marsan : le nouveau palais de justice, regroupant quatre juridictions jusqu'alors dispersées sur trois sites, ouvre ses portes en septembre 2021. Un point d'entrée unique alliant fonctionnalité, modernité et esthétique, qui marquera un nouveau départ pour les personnels de justice et les citoyens.

## LES ACTEURS DU PROJET



**Guillaume Cotelle**  
Président du  
tribunal judiciaire de  
Mont-de-Marsan



**Franck Durano**  
Chef de projet  
à l'APIJ



**Olivier Janson**  
Procureur de la République  
près le tribunal judiciaire  
de Mont-de-Marsan



**Olivier Brochet**  
Architecte,  
agence BLP & associés



**Nicolas Aygaleng**  
Architecte du projet,  
agence BLP & associés



**Laetitia Chanuc**  
Directrice de greffe  
du tribunal judiciaire de  
Mont-de-Marsan



**Bixente Iraçabal**  
Directeur des travaux  
Eiffage Construction  
Sud Aquitaine

## LE CALENDRIER

**Mars 2014**

Lancement du concours  
de maîtrise d'œuvre

↓

**Nov. 2016**

Notification du marché  
de maîtrise d'œuvre

↓

**Oct. 2018**

Notification du  
marché de travaux

↓

**Oct. 2018  
→ fév. 2019**

Réalisation de la phase  
d'avant-projet avec  
l'entreprise. Travaux  
de démolition des  
bâtiments existants et  
de terrassement.

↓

**Fin fév. 2019**

Démarrage des travaux

↓

**Mai 2021**

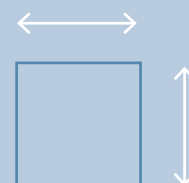
Prise de possession

↓

**Sept. 2021**

Mise en service

## LES ESPACES



**6 300 m<sup>2</sup>**  
de surface  
de plancher

**5 salles  
d'audience**

dont 3 salles  
d'audience civile  
et 2 salles  
d'audience pénale  
et d'assises

**4 salles  
d'audience  
de cabinet**

dont 1 salle  
d'audience de  
cabinet pénale



## LE CHANTIER



**20,2  
M€ TTC**

Budget  
des travaux



**7 500 h**  
d'insertion



# GENÈSE D'UN PROJET

En empruntant l'avenue du Colonel Rozanoff, au départ de Mont-de-Marsan en route vers la célèbre base aérienne 118, impossible de ne pas remarquer une structure blanche élancée, bordée de jeunes pins : c'est ici que se tient le nouveau palais de justice de Mont-de-Marsan, qui abritera l'activité judiciaire de la ville à partir de septembre 2021.

## **Tout en un**

« Il y avait une réelle nécessité de regrouper les différentes juridictions sur un seul site », reconnaît Franck Durano, chef de projet à l'APIJ. Quatre juridictions montoises, le tribunal de grande instance et le tribunal d'instance (fusionnés dans le tribunal judiciaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020), le tribunal de commerce et le conseil de prud'hommes, étaient en effet dispersées sur trois sites, dans des bâtiments vieillissants. L'ancien TGI en particulier souffrait de difficultés fonctionnelles et techniques, qui risquaient d'entraver le bon déroulement des procédures et la lisibilité de l'activité judiciaire pour les justiciables. *« Il était difficile de coordonner les projets sur trois sites, cela allongeait les temps de traitement des requêtes. Il y avait notamment des problèmes liés à l'accessibilité et à la sécurité sur les sites actuels »*, ajoute Guillaume Cotelte, président du tribunal judiciaire. Une organisation qui obligeait parfois à déplacer les lieux d'audience pour que les personnes à mobilité réduite puissent y accéder.

←  
Surplombé d'un  
auvent monumental  
aux courbes  
contemporaines,  
le parvis du palais de  
justice fait la part  
belle à la pierre.

## « Il était difficile de coordonner les projets sur trois sites, cela allongeait les temps de traitement des requêtes. Il y avait notamment des problèmes liés à l'accessibilité et à la sécurité sur les sites actuels. »

Guillaume Cotelte, président du tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan

Ce regroupement sur un site unique était attendu de longue date : l'acquisition du terrain dit « Rozanoff » dans les années 1990 illustre la longue genèse de ce projet porté par le ministère de la Justice. En 2008, le mandat donné à l'APIJ envoyait un signal fort pour son avancée, et l'annonce de la garde des Sceaux en novembre 2012 permet d'engager une réflexion programmatique du nouveau palais de justice.

Le concours de maîtrise d'œuvre est ainsi lancé en 2014, et remporté par l'agence d'architectes BLP & associés en novembre 2016. La réalisation des travaux est confiée en octobre 2018 à l'entreprise Eiffage Construction Sud Aquitaine, localisée à Anglet. Ils se sont achevés en mai 2021, sans décalage de délai, malgré l'interruption du printemps 2020 au plus fort de la crise sanitaire.

Durant les démarches d'acquisition foncière, un travail important a été réalisé avec la ville de Mont-de-Marsan pour acquérir et démolir trois bâtiments sur l'avenue du Colonel Rozanoff qui, sans cela, auraient privé le tribunal d'une façade principale et d'un parvis sur l'un des axes majeurs de la ville. La première pierre est posée sur ce terrain de 13 500 m<sup>2</sup> en présence de la ministre et garde des Sceaux Mme Nicole Belloubet, le 28 octobre 2019. Après une période de préparation à la mise en service, le palais ouvrira ses portes en septembre 2021.

### Un projet bâti sur la communication

Comment faire coexister quatre juridictions dans un même bâtiment, tout en améliorant à la fois les conditions d'exercice des professionnels et l'accueil des justiciables, et en respectant

le programme technique spécifique de l'APIJ ? La réalisation du palais de justice repose sur une communication constante entre l'ensemble des acteurs (chancellerie, juridictions, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et entreprise de construction) à toutes les étapes du projet.

Celle-ci s'est illustrée en premier lieu lors de la réalisation d'un « pro-collaboratif », d'octobre à fin décembre 2018 : une phase de travail associant l'architecte et l'entreprise pendant la dernière étape des études de conception (phase d'étude de projet, dite « PRO »), qui a permis de lever toutes les ambiguïtés ou incohérences du projet avant la tranche opérationnelle de construction. « Nous voulions que l'enveloppe<sup>1</sup> soit finie à une date précise, c'était un jalon important du marché. Le pro-collaboratif nous a permis de tenir ce jalon, tout en assurant une très bonne phase de finition » précise, à titre d'exemple, Franck Durano. « Le point fort de ce projet, ajoute Olivier Brochet, architecte, est qu'il a permis d'assembler créativité et adaptabilité : la liberté de création était assurée par le concours, et la phase de pro-collaboratif a permis une adaptation et une implémentation complète du projet. »

Une première phase qui, grâce à un engagement total de toutes les parties, a permis de maîtriser les coûts et les délais.

### Au service de l'intérêt commun

Côté personnel de justice, un projet de service a d'abord été réalisé pour accompagner l'intégration des juridictions dans le nouveau palais de Justice. « Depuis plus de trois ans, nous avons associé tout le monde pour élaborer un projet qui servira notre intérêt commun. Nous avons notamment travaillé sur plan pour répartir les services de façon cohérente dans les nouveaux locaux, en les réunissant en 7 pôles », précise Guillaume Cotelte, président du tribunal judiciaire. La traduction de ce projet de service en accord avec chaque juridiction a nécessité un dialogue constant avec la maîtrise d'ouvrage, pour réaliser un bâtiment sur-mesure, adapté aux besoins tant du personnel de justice que du citoyen usager. « Les chefs de juridiction, et à travers nous l'ensemble des utilisateurs, avons vraiment été associés par l'APIJ à l'utilisation qui sera faite du nouveau palais de justice », ajoute Olivier Janson, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan. « Nous souhaitions avoir un outil à la hauteur de ce que les justiciables sont en droit d'attendre en termes d'accessibilité, de rapidité, et de proximité », conclut-il. ■

1. L'enveloppe désigne le clos et couvert, c'est-à-dire l'ensemble d'éléments assurant l'étanchéité à l'eau et à l'air d'un bâtiment.



#### Les 7 pôles du palais de justice

→ Pôle des services

communs

→ Pôle civil

→ Pôle de l'exécution

→ Pôle de l'état des

personnes

→ Pôle social

→ Pôle des modes

alternatifs de règlement

des différends

→ Pôle pénal



# ANATOMIE D'UN PALAIS DE JUSTICE MODERNE

Pour les personnels de justice des différents sites de Mont-de-Marsan, il s'agit d'un spectaculaire bon en avant : espaces de travail, agencement des services, accès au numérique... Le palais de justice réunit tous les ingrédients pour améliorer à la fois confort de travail et accueil.

De l'extérieur, le lieu dégage avant tout une certaine sérénité : imposant tout en étant accueillant, le parvis réussit le double pari de procurer une forme de solennité sans écraser le visiteur. L'absence d'emmarchement rompt avec l'approche classique de la façade, et le sol en pierre blanche du parvis extérieur pénètre simplement dans la salle des pas perdus en une unicité de matière. Le pli de la surface du toit couvre délicatement l'ensemble des corps de bâtiment de l'édifice. Ce dernier reprend des éléments du vocabulaire de l'architecture institutionnelle réinterprétés de manière contemporaine sous la forme d'un ordonnancement magistral, matérialisé par d'imposants piliers, le tout couvert d'un grand toit. L'architecture annonce la couleur : le nouveau palais de justice sera résolument moderne.

## Esthétique et fonctionnel

Dès le premier regard, le palais dévoile la dualité entre esthétique et fonctionnalité. Formant un carré, les quatre façades du palais ont été traitées différemment selon les espaces qu'elles

←  
Organisée autour du patio central, la salle des pas perdus concilie intelligemment fonctionnalité et esthétique. Autour du second patio, au fond, sont regroupées les salles d'audience de cabinet.



abritent : les deux grandes façades est et sud, accueillant les fonctions publiques, arborent une architecture ordonnancée constituée de grands piliers métalliques blancs de 12 mètres de haut, espacés de 8 mètres. Sur les façades nord et ouest qui abritent les fonctions tertiaires, les piliers se resserrent, constituant un brise-soleil efficace.

Cette dualité se poursuit à l'intérieur grâce à un choix méticuleux des matériaux. Pour traiter la question de l'acoustique, en raison de la proximité de la base aérienne, les salles d'audience revêtent panneaux de bois perforé sur une hauteur de 3,60 mètres le long des murs, double vitrage répondant à un vitrage dépoli et une façade de pierre située à l'extérieur, et enduit acoustique au plafond. Dans les patios, un jeu entre de grandes vitres et des brise-soleil positionnés en hauteur permet d'inonder les salles de lumière naturelle sans gêner les usagers.

Une approche des volumes et des matériaux chère à Olivier Janson : *« Ce nouveau palais de justice renvoie une image moderne, mais constitue également une représentation très fine de la justice aujourd'hui : une institution régaliennne, mais qui est là pour répondre aux attentes des justiciables et agit dans la transparence ».*

Le nouveau bâtiment apporte également davantage de confort pour les justiciables et les usagers, avec des planchers chauffants en salles d'audience et dans la salle des pas perdus, une acoustique très travaillée, et une large place accordée à la lumière naturelle.

**« Ce nouveau palais de justice renvoie une image moderne, mais constitue également une représentation très fine de la justice aujourd'hui : une institution régaliennne, mais qui est là pour répondre aux attentes des justiciables et agit dans la transparence. »**

Olivier Janson, procureur de la République près  
le tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan



En complément de son esthétique et de sa fonctionnalité, le nouveau palais de justice présente de réels atouts en matière de performance énergétique, en répondant aux exigences de la réglementation thermique RT2012.

#### **Concevoir des flux cohérents**

Le palais s'élève sur trois niveaux, abrités par un péristyle. Au rez-de-chaussée, la partie publique est organisée autour de 3 patios : un patio central, situé dans la salle des pas perdus, qui organise l'ensemble des cinq salles d'audience principales et le service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) ; un patio secondaire autour duquel sont disposées les salles d'audience de cabinet et l'accès à la partie « tertiaire » dans les étages ; et un troisième patio « symbolique » situé sous le parvis, qui permet au public de déambuler, mais constitue également une zone possible d'extension pour une future salle d'audience civile, reliée à la salle des pas perdus et au circuit des magistrats. Dans le bloc arrière sont situés les locaux de stockage et de logistique. Au premier étage, on retrouve les services pénaux du tribunal judiciaire, le pôle social et le conseil de prud'hommes.

Enfin, le second étage accueille le tribunal pour enfants, les services civils du tribunal judiciaire, le tribunal de commerce, et les espaces communs (salles de réunion et salle de détente).

↑  
Sur la gauche du parvis,  
un patio extérieur  
qui pourra, le cas  
échéant, être aménagé  
en une salle d'audience  
civile directement  
reliée à la salle des  
pas perdus.



## ART

### La sculpture figurative s'invite au palais de justice

C'est sur une idée des chefs de juridictions, soutenue par l'APIJ, qu'une collaboration a débuté avec le musée Despiau-Wlérick pour exposer sept statues au sein du nouveau palais de justice.

Mont-de-Marsan entretient un lien fort avec la sculpture figurative. En témoigne le musée Despiau-Wlérick, situé dans le donjon Lacataye sur la place Marguerite de Navarre à Mont-de-Marsan, seul musée français consacré exclusivement à la sculpture figurative de la première moitié du <sup>XX</sup>e siècle. Il conserve notamment les œuvres de deux artistes célèbres de la ville, Charles Despiau et Robert Wlérick. Le musée disposant de pièces en réserve, une collaboration a été mise en place avec le palais de justice pour y exposer sept sculptures. « L'APIJ finance les socles sur la base des recommandations du musée, et l'architecte est associé pour proposer les emplacements des statues, note Franck Durano. La salle des pas perdus hébergera ainsi trois œuvres. Les quatre autres seront réparties dans l'ensemble du palais ».

Cette disposition a été mûrement réfléchie en amont, pour permettre une meilleure orientation des justiciables et améliorer les conditions de travail des professionnels de justice. « Nous avons travaillé sur plans pour élaborer une répartition des services cohérente par rapport à la logique géographique et à la façon dont on doit travailler, note Guillaume Cotelle. La création d'un SAUJ avec une logistique adaptée permettra également de libérer les services et de recentrer l'activité sur la gestion interne ».

Établis par l'APIJ en lien avec les utilisateurs, les circuits de circulation au sein du bâtiment permettront d'éviter que les différents publics se croisent, ce qui n'était pas toujours le cas sur les anciens sites. « Nous aurons des circuits internes bien identifiés, avec un circuit escorte qui amène directement aux attentes gardées, avec des portes qui se ferment au passage... », ajoute Laetitia Chanuc, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan. « Les usagers vont aussi pouvoir se retrouver dans un nouvel espace de convivialité aéré. C'est important qu'il y ait du brassage entre les services, certains collaborateurs ne se connaissent pas d'un site à l'autre actuellement ! », conclut la directrice.

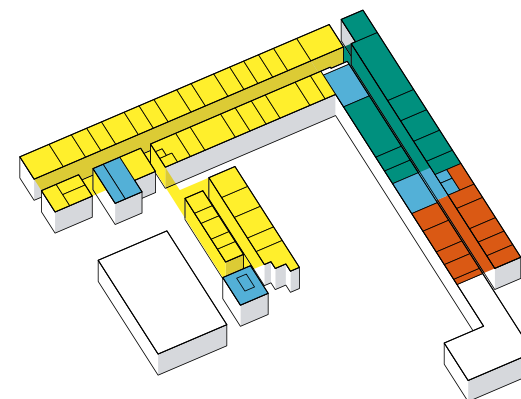
### Le numérique au service des usagers

S'inscrivant dans une dynamique de numérisation de l'administration judiciaire, l'ensemble du palais de justice dispose d'équipements numériques permettant de faciliter l'orientation des justiciables et le travail des usagers. Côté logistique, un logiciel centralisé permet de gérer notamment la configuration et la fréquence des audiences, la fréquentation des salles, et d'afficher ces informations sur des panneaux numériques placés devant chaque salle d'audience.

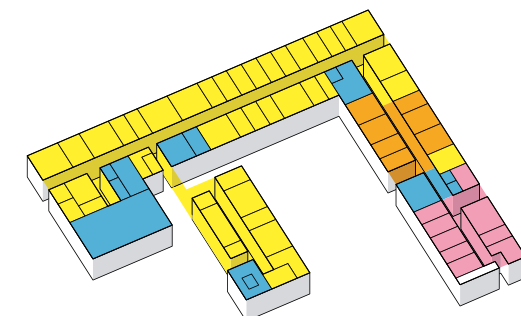
Les salles elles-mêmes sont équipées de façon à exploiter les dossiers numérisés, et pour projeter les pièces de dossiers sur de grands écrans, ou organiser des visioconférences. Une tablette est mise à disposition du président d'audience, sur laquelle il peut consulter le dossier et partager des fichiers sur écran ou avec les assesseurs en temps réel. La tablette permet également de contrôler la luminosité, mais aussi les micros de la salle.

« La construction du nouveau palais de justice était aussi l'occasion de repartir sur un matériel informatique renouvelé, dans le cadre du projet de dématérialisation », conclut Laetitia Chanuc. ■

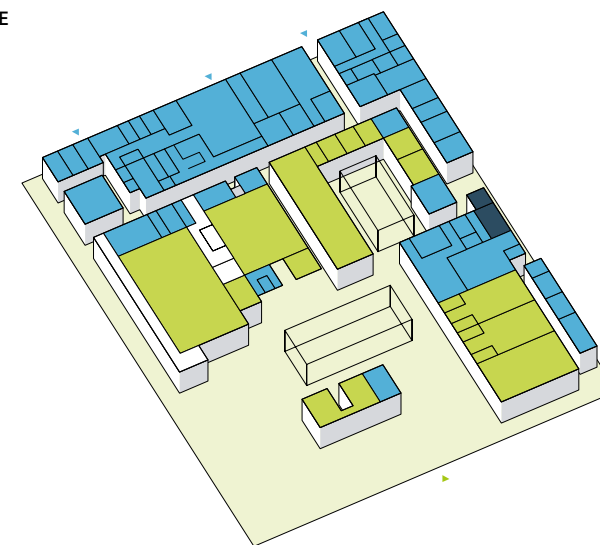
R+2



R+1



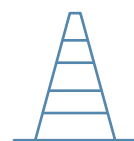
REZ-DE-CHAUSSÉE



### Axonomie du palais de justice

- Salle des pas perdus
- Espaces publics
- Espaces utilisateurs
- Espaces tertiaires communs

- Auxiliaires de justice
- Conseil de prud'hommes
- Tribunal judiciaire
- Tribunal judiciaire – Pôle social
- Tribunal de commerce



## **LE CHANTIER ADAPTABILITÉ, ENGAGEMENT ET ORGANISATION**

Du montage de la grue en février 2019 à la phase de finition, le chantier du palais de justice s'est distingué par un important travail de planification des travaux. Une organisation qui a porté ses fruits malgré une interruption de 5 semaines lors du premier confinement.





### Un ballet savamment orchestré

« Le pro-collaboratif a permis de lever toutes les ambiguïtés ou incohérences du projet afin de supprimer les risques liés au développement des études en cours de chantier, et de désigner plusieurs lots pour les corps d'état », commente Bixente Iraçabal, directeur des travaux. La charpente et le bardage ont ainsi été confiés à DL Aquitaine, l'agencement et les menuiseries intérieures et bois à SCOP Laporte. Une vingtaine de lots supplémentaires étaient confiés essentiellement à des entreprises locales.

Afin de tenir les délais du chantier, les plannings ont été aménagés afin de terminer la charpente en même temps que le gros œuvre, pour gagner un maximum de temps. En parallèle,

le planning a été décalé pour l'entreprise SCOP Laporte, qui réalisait le lot agencement, l'habillage des tasseaux de la salle des pas perdus, l'habillage des salles d'audience, mais aussi les parquets, bancs en bois et tables. « Au départ, l'ensemble du lot était à réaliser en trois mois à la fin du chantier, et nous avons réussi à échelonner sur toute l'année » précise le directeur des travaux. Dès le début de l'année 2020, l'entreprise a pu poser l'aménagement des bureaux classiques dans les étages R+1 et R+2, pour ensuite se concentrer sur le rez-de-chaussée avec les salles d'audience et la salle des pas perdus.

### Quelques défis techniques

La structure du bâtiment se décompose en deux grandes entités : le

## ARCHITECTURE

### La charpente métallique

**La façade principale du palais de justice est constituée de poteaux métalliques de 12 mètres. En vue de l'assemblage assez complexe entre le toit et les poutres, la longueur particulière de ces poteaux a nécessité la réalisation d'une étude en début de chantier pour trancher sur la matière à utiliser.**

Le choix s'est porté sur des tubes en métal, au format très spécifique et de grande dimension. Un tel format n'existant pas dans le commerce, des négociations ont été menées avec une entreprise afin qu'une ligne soit remise en fabrication. Une fois fondus, galvanisés, peints en four, les tubes ont été acheminés sur le site, pour y être soudés et peints sur place. « La question de la soudure était complexe : les poteaux étant destinés à être peints en blanc, les soudures

conventionnelles opérées par les compagnons risquaient d'être trop visibles. Il a donc fallu réaliser des soudures en ligne droite sur toute la longueur des tubes », précise Nicolas Aygaleng, architecte du projet. Malgré quelques retours, le transport et le traitement des tubes occasionnant parfois des déformations, l'ensemble des colonnes a été assemblé sur site, dans les délais.



## MATIERE

### Les murs en béton brut des salles d'audience

**Au fond des salles d'audience, entourés de bois et de verre, se tiennent des murs en béton fini lasuré grande hauteur, dans lesquels est scellée la balance de la justice.**

Cette cimaise de béton banché est dessinée comme un véritable fond de scène, positionné derrière la table de justice. Choix esthétique fort, le mur abrite une disposition essentielle dans la conception des salles d'audience : derrière lui se trouve un couloir permettant l'accès à la salle par les magistrats. Le parquet et le siège peuvent ainsi rentrer de chaque côté de la salle en début d'audience, un dispositif symbolique fort.



Dans un environnement à l'acoustique très contrôlée, le béton apporte également une légère réverbération à la salle. La construction de cet imposant mur a nécessité l'utilisation de la technique des banches de grande hauteur par l'entreprise Eiffage. En collaboration avec la maîtrise d'œuvre, avec l'intervention du Bureau d'études Méthodes, un calepinage précis a été étudié pour chaque salle.

**« L'une des difficultés de la phase de gros œuvre résidait dans les murs en béton fini, c'est-à-dire les murs grande hauteur des salles d'audience, mais aussi les murs des couloirs des étages R+1 et R+2. »**

béton, structure principale de l'édifice, et la charpente métallique. *« De la conception à la réalisation, la hauteur et l'élancement de ces éléments ont été les principaux défis du chantier »,* indique Nicolas Aygaleng, architecte du projet.

*« L'une des difficultés de la phase de gros œuvre résidait dans les murs en béton fini, c'est-à-dire les murs grande hauteur des salles d'audience, mais aussi les murs des couloirs des étages R+1 et R+2 »,* confie Bixente Iraçabal. Les voiles de grande hauteur en béton fini lasuré, laissés apparents dans les circulations et posés en cimaise à l'arrière des salles d'audience, ont en effet nécessité une attention particulière lors de leur mise en œuvre. L'entreprise de travaux Eiffage Constructions a utilisé la technique des banches de grande hauteur : après

avoir consulté son service Méthode pour faire valider un calepinage<sup>1</sup> des banches<sup>2</sup> par l'architecte du projet, une rotation de banches a été organisée.

La charpente métallique blanche a quant à elle nécessité un travail conséquent sur les soudures, le laquage et les assemblages, et a fait l'objet de nombreuses mises au point avec l'entreprise DL Aquitaine, en charge du lot Charpente métallique et bardage. La mise en place sur le chantier de ces éléments de grande hauteur a par la suite été un véritable enjeu.

Un travail pointu a également été effectué par l'entreprise Sertelec sur les postes courants forts/courants faibles, et ses spécificités techniques liées au système judiciaire comme la synoptique, la synchronisation, ou les équipements.

Parmi les points techniques du chantier, toutes les salles d'audience et la salle des pas perdus ont été équipées de planchers chauffants. Sur le point du confort thermique, la ville de Mont-de-Marsan étant située dans une zone géographique chaude, et au vu du résultat de la simulation thermique dynamique en phase d'études d'avant-projet, une extension du rafraîchissement mécanique à l'ensemble des bureaux du palais a également été actée fin 2017, afin de garantir une température intérieure maximale de 28 °C en période estivale. Outre les aspects structurel et de confort de l'ensemble des espaces, public comme tertiaire, l'acoustique du bâtiment a été traitée spécifiquement contre les bruits aériens de la base aérienne de Mont-de-Marsan.



**Construire durant la pandémie**

Comme la plupart des activités en France, le chantier a été suspendu le 17 mars 2020, lors du premier confinement. Grâce à une volonté forte du constructeur, du coordonnateur chargé de la sécurité et de la protection de la santé (CSPS), de la maîtrise d'œuvre et de l'APIJ, le chantier a pu redémarrer rapidement, le 20 avril, à effectif réduit.

*« Nous avons repris progressivement, avec 4 à 5 personnes de corps d'état la première semaine, une quinzaine la semaine d'après... En deux mois, nous sommes revenus à un effectif normal sur le chantier »* précise Bixente Iraçabal. Outre l'utilisation de masques et de gel hydroalcoolique, cinq points d'eau ont été mis en place

sur le chantier afin que les ouvriers puissent se laver les mains toutes les deux heures, et la répartition des équipes a été revue afin d'éviter que les personnels ne se croisent à moins d'un mètre de distance.

Malgré la fermeture du chantier sur cette période et les retards de livraison qui ont suivi notamment sur le lot électricité, le planning initial a été tenu. Un succès dû à une gestion efficace des plannings en amont, notamment durant la phase de pro-collaboratif.

*« Nous avons eu la chance d'avoir de très bonnes entreprises sur tous les lots, conclut le directeur des travaux. Cela nous a permis de tenir les délais malgré l'arrêt du chantier. »* ■

1. Technique utilisée lors de la pose d'un revêtement pour définir le nombre d'éléments à poser ainsi que leurs dispositions.

2. Panneau de côté d'un moule à pisé, à béton ; le moule lui-même.

Quatre questions à...

## « Nous avons cherché à créer une ambiance relativement sereine, très douce. »

Olivier Brochet, architecte agence BLP & associés

### Quels sont les premiers éléments de réflexion, lorsque l'on conçoit un palais de justice ?

En premier lieu vient la question de l'image : l'image de la justice, et la place de l'institution dans la ville. Nous avons réalisé un travail double, en utilisant d'une part les codes de représentation d'un palais de justice avec la colonnade, la frontalité, la symétrie ; mais aussitôt d'autre part la volonté d'exprimer l'accueil, le paysage et la lumière.

Ce bâtiment, c'est un assemblage entre ces deux données : entrer dans l'histoire du palais en respectant ses codes, tout en l'inscrivant dans le paysage landais avec cette forêt de poteaux élancés, de patios

éclairants, de clairières, pour rendre le bâtiment accueillant et non coercitif.

### Quels étaient les contraintes et défis principaux de la construction du bâtiment ?

En amont du chantier, les contraintes principales étaient bien sûr la sécurité des personnes, et « l'étanchéité des flux », c'est-à-dire la séparation des flux entre justiciables et opérateurs de la justice. Mais il y avait également des contraintes liées au terrain comme l'abondance de soleil, ou le bruit occasionné par les avions de la base aérienne. À cette double nécessité d'apporter de la lumière dans les salles

d'audience tout en les protégeant du bruit s'ajoutait notre choix d'utiliser la lumière naturelle au maximum. Nous avons donc conçu les salles d'audience pénales avec deux parois latérales vitrées en hauteur, d'un côté en second jour sur un espace intérieur du hall, de l'autre côté sur un patio étroit qui borde le long pan de la salle, pour concilier lumière naturelle et isolation acoustique.

L'intérieur du bâtiment ne comportant pas de piliers, les grandes portées ont aussi constitué un défi important. Grâce à un beau travail de charpente, nous avons opté pour ces poutres, pliées comme des origamis, qui flottent au-dessus des salles de déambulation. Il faut enfin noter l'ensemble de la marqueterie dans les différentes salles, et les parois de bois dans la salle des pas perdus, dont les éléments verticaux encadrent différentes fonctions comme l'accueil, l'entrée des salles d'audience, en laissant filtrer la lumière en partie haute.

### Comment avez-vous abordé ces contraintes de bruit et de lumière ?

Le bâtiment est conçu selon un plan carré, dont la périmétrie est constituée d'une colonnade, qui rythme les façades des bureaux vers l'arrière et s'écarte en portique pour créer l'accueil et l'abri vers la ville. Le bâtiment est large, la lumière est amenée au centre de la composition par un assemblage de patios, jardins

et jardins en terrasse. Pour éviter un ensoleillement direct des vitrages et éviter une surchauffe, nous avons eu recours à des « sheds », des poutres qui traversent le patio et « cassent » la lumière, notamment au-dessus du patio central. Lorsque la lumière arrive de côté, elle est systématiquement filtrée par le grand avant-toit, ses piliers qui opèrent comme des brise-soleil, ou un double vitrage par exemple.

### Quelle a été votre approche concernant les matériaux ?

Nous avons cherché à créer une ambiance relativement sereine et « étale », très douce. Pour ce faire, nous avons sélectionné des matériaux de teinte naturelle. Des pierres de Bourgogne et de Charente-Maritime constituent le sol et les façades extérieures des salles d'audience, et à l'intérieur un bois clair évoque la nature, les pins environnants. L'ensemble est ancré dans des structures métalliques laquées blanches, qui apportent un caractère monochrome « doux » au bâtiment.





PALAIS DE JUSTICE  
MONT-DE-MARSAN





Double précédente :  
Du plié de la surface  
du toit à la blancheur  
de la pierre des sols  
et murs du palais, en  
passant par les piliers  
magistraux, le parvis  
du palais de justice  
est à la fois imposant  
et accueillant.

↑

Le service d'accueil  
unique du justiciable,  
situé en face du patio  
principal, permet de  
guider les utilisateurs  
vers les différents pôles  
du tribunal judiciaire.

→

Le patio principal,  
abritant un espace  
végétalisé, est  
surplombé par un  
grand brise-soleil qui  
diffuse largement la  
lumière naturelle sans  
gêner les usagers  
de la réverbération.









Double précédente :  
Les espaces tertiaires  
sont situés en étage.  
La répartition des pôles  
répond à un projet  
de service élaboré très  
en amont pour assurer  
confort de travail et  
cohérence d'ensemble.

←  
Sobres et spacieuses,  
disposant d'une grande  
hauteur sous plafond,  
les salles d'audience  
font la part belle au mur  
de béton.

↑  
Le mobilier des bureaux  
a été conçu par des  
personnes détenues  
dans le cadre du service  
d'emploi pénitentiaire.





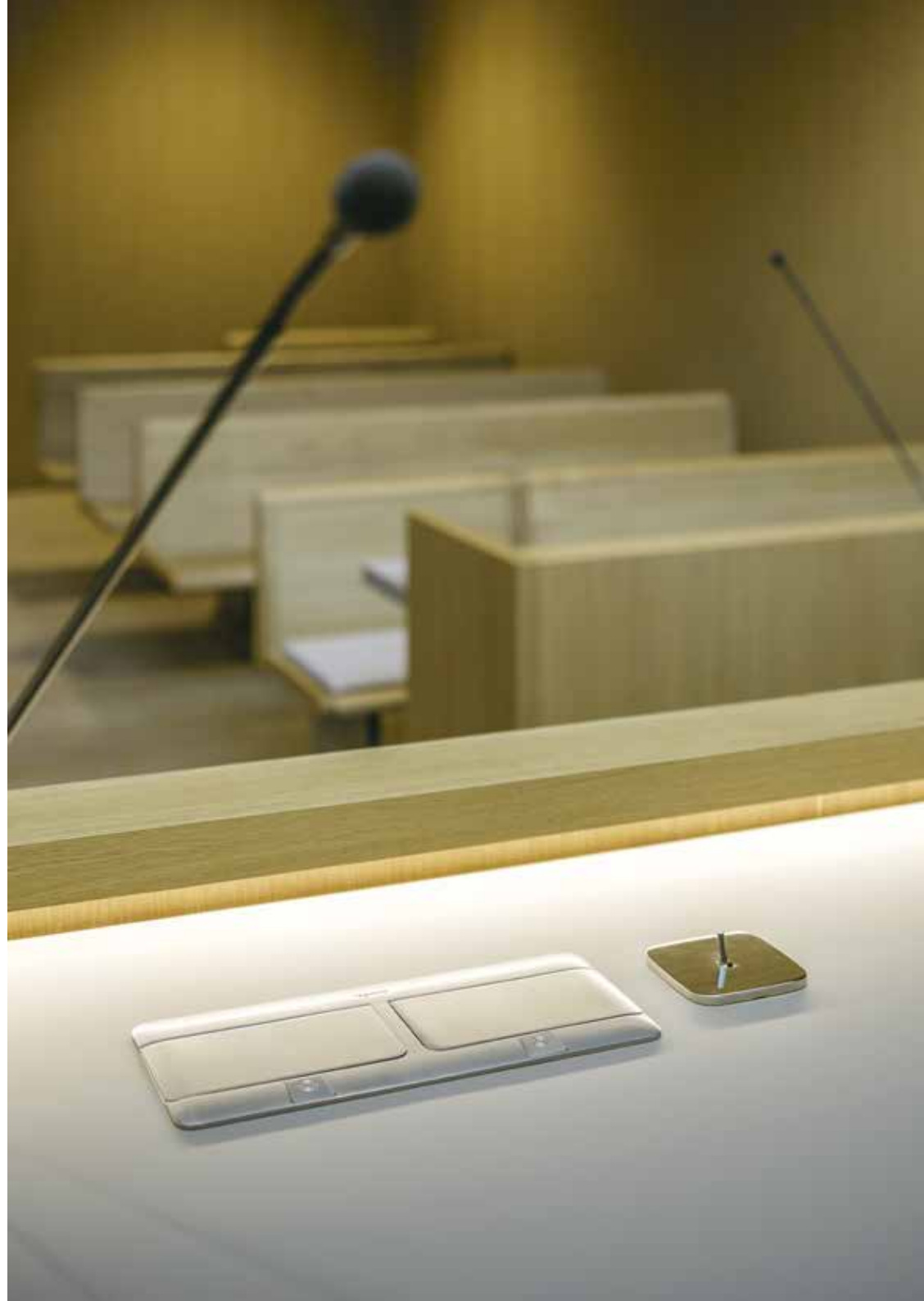
↑

Du sol au plafond, les salles d'audience sont conçues pour optimiser l'acoustique et la luminosité : panneaux isolants sur les murs, mousse acoustique au plafond, puits de lumière et vitres polies derrière la table de justice.

→

La table de justice est équipée pour offrir un accès rapide à la consultation des pièces des dossiers numérisés, au système de visioconférence mais aussi aux micros et à l'éclairage de la salle.

Double suivante : Les pins et les piliers du palais de justice se répondent, frappant la structure du sceau de la région dans une verticalité qui évoque immédiatement les Landes.







Cette plaquette a été éditée  
à l'initiative de l'APIJ.

#### Direction de la publication

**Marie-Luce Bousseton,**  
directrice générale

#### Coordination

**Marion Moraes,**  
responsable communication

#### Ont participé au sein de l'APIJ

**Louis-Marie Gard,**  
directeur opérationnel  
**Sylvie Sauvage,**  
directrice de programme  
**Franck Durano,**  
chef de projet

#### Rédaction, conception et réalisation graphique

Atelier Marge Design

#### Portraits

Marta Signori

#### Plan

Laurent Stefano

#### Photographies

Jean-François Tremège  
Photos p.16, 18, 19 et 21 :  
Sébastien Boisseau (Acoba)

#### Impression

Mediagraphics  
Juillet 2021

#### Remerciements

À la direction des services  
judiciaires et au bureau de  
l'immobilier, de la sûreté des  
juridictions et de la sécurité  
des systèmes d'information  
(FIP2), au secrétariat général  
et au service de l'immobilier  
ministériel (SIM), au bureau  
du soutien et de la maîtrise  
d'ouvrage (BSMO).

**Guillaume Cotelte,**  
président du tribunal judiciaire  
de Mont-de-Marsan

**Olivier Janson,**  
procureur de la République  
près le tribunal judiciaire  
de Mont-de-Marsan

**Laetitia Chanuc,**  
directrice de greffe du tribunal  
judiciaire de Mont-de-Marsan

**Olivier Brochet,**  
architecte agence BLP & associés

**Nicolas Aygaleng,**  
architecte du projet agence  
BLP & associés

**Bixente Iraçabal,**  
directeur des travaux Eiffage  
Construction Sud Aquitaine

#### L'APIJ et ses missions

L'Agence publique pour  
l'immobilier de la justice (APIJ)  
est un établissement public  
à caractère administratif sous  
tutelle du ministère de la Justice  
et du ministère de l'Action  
et des Comptes publics. L'APIJ  
a pour mission de construire,  
rénover et réhabiliter les palais  
de justice, les établissements  
pénitentiaires, les bâtiments  
des services de la protection  
judiciaire de la jeunesse, et les  
écoles de formation du ministère,  
sur tout le territoire national  
y compris en outre-mer.  
Maître d'ouvrage, son domaine  
de compétences s'étend de  
la programmation et la maîtrise  
foncière à la mise en service  
des bâtiments livrés.

Ainsi, toutes les phases  
d'études, de conception et de  
travaux sont sous la responsabilité  
de l'APIJ, qui assure à cet effet  
la passation et la gestion de  
tous les contrats nécessaires  
à la réalisation du projet.  
En outre, son expertise est  
sollicitée par les directions  
centrales ministérielles sur tous  
types de problématiques liées  
à l'immobilier : définition de  
nouveaux programmes, maîtrise  
du coût de la construction,  
politique d'assurances,  
développement durable,  
et exploitation-maintenance.  
Elle conduit également les  
recherches et acquisitions  
foncières pour le compte  
de la Chancellerie.

## **APIJ**

Immeuble Okabé,  
67 avenue de Fontainebleau,  
94270 Le Kremlin-Bicêtre  
01 88 28 88 00  
[www.apij.justice.fr](http://www.apij.justice.fr)  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**APIJ**

AGENCE PUBLIQUE  
POUR L'IMMOBILIER  
DE LA JUSTICE